

<http://ader-lyc.spip.ac-rouen.fr/vie-lyceenne/instances-eleves/article/les-instances-lyceennes-en-image>

Les instances lycéennes en image

- Vie lycéenne - Instances élèves -



Date de mise en ligne : mardi 9 octobre 2018

Copyright © Lycée Professionnel Clément Ader Bernay - Tous droits réservés

COMMENT PARTICIPER À LA VIE DE MON LYCÉE ?

DANS MON ÉTABLISSEMENT

EN TANT QUE...
...collègue de classe

QUELLES MISSIONS ?
→ représenter les élèves
→ assister aux conseils de classe

Comment ?
• 1 an
• 10 heures à 3 heures
• 2 séances
• 3 suppléments

Le lycée est un lieu de vie

AU CONSEIL DE LA VIE LYCÉENNE

Qui ?
Présidé par le chef d'établissement
20 membres dont
10 représentants des lycéens

QUELLES MISSIONS ?
→ Soutenir les acts et des propositions
des lycéens de vie lycéenne
(activités culturelles et sportives,
activités sociales, restauration, etc.)

Comment ?
• Durée 2 ans
• 1 séance à 1 jour
• 10 séances
• 20 suppléments

Le lycée est un lieu de vie

AU CONSEIL ACADÉMIQUE DE LA VIE LYCÉENNE

Qui ?
Présidé par le recteur d'académie
40 membres dont 20 représentants
des lycéens élus par les membres du CVL

QUELLES MISSIONS ?
→ Soutenir les acts et propositions
des lycéens de vie lycéenne
→ émettre des propositions
afin d'améliorer la vie des lycéens

Comment ?
• Durée 2 ans
• 1 séance à 1 jour
• 4 séances de 10 jours
• 1 à 2 suppléments de notes pour
pour chaque lycéen
Pour les élus, les autres les candidats
sont nommés en classe de seconde
ou de première après leurs

AU CONSEIL NATIONAL DE LA VIE LYCÉENNE

Qui ?
Présidé par le ministre de l'Éducation nationale
54 membres dont 4 représentants des lycéens
élus au Conseil supérieur de l'éducation

QUELLES MISSIONS ?
→ Soutenir les acts et les questions de vie lycéenne
→ échanger sur les grandes questions de la politique
éducative

Comment ?
• Durée 2 ans
• 1 séance à 2 jours
• 10 séances de 10 jours
• 1 supplément de notes pour
pour chaque lycéen

Le lycée est un lieu de vie

**Pour le lycée
de la confiance**